



**Vous êtes artistes « professionnels »,  
Peintre, sculpteur,  
dessinateur, graveur, photographe...  
Votre mode d'expression est  
résolument contemporain...**

### **PROPOSITION AUX ARTISTES**

- **Mise à disposition d'œuvres**

**Nous vous proposons de mettre à disposition pour une année, 1 à 2 œuvres originales qui restent propriété de l'artiste.**

**Nous vous demandons de changer les œuvres tous les 6 mois**

**Si vous en avez besoin pour une exposition ou pour toute autre raison, vous pourrez les récupérer avec un délai de prévenance de 3 mois.**

**-toute transaction ou vente éventuelle s'effectuera directement auprès de l'artiste, après mise en relation par AAM.**

- **Assurance des œuvres**

**Toutes les œuvres sont assurées, dès le dépôt par l'artiste sur les lieux de l'artothèque par notre assurance « clou à clou ».**

**La responsabilité civile de l'emprunteur, demandée à chaque adhésion, assure l'œuvre du retrait à sa restitution.**

- **Dossier de candidature / modalité de sélection / contrat de prêt**

**-A réception de votre dossier, votre candidature sera examinée par un comité de sélection, qui a lieu tous les 6 mois. Un site internet est **OBLIGATOIRE** afin de pouvoir appréhender l'ensemble de votre travail**

**-Suite à cette pré-sélection sur dossier, des membres du comité passent voir votre travail en atelier pour valider ou invalider votre candidature.**

**-Après validation définitive de votre candidature, un contrat de prêt vous sera adressé, à signer et nous retourner avec les visuels des œuvres sélectionnées**

# Constituer une collection, un choix pluriel, essentiel pour nous

Le profil de la collection reflète les relations privilégiées développées avec les artistes d'un côté, et les emprunteurs de l'autre.

la décision d'accepter ou non un artiste est à caractère discrétionnaire.

Les candidatures sont soumises au comité de sélection de l'association

Celui-ci se réunit 2 fois par an afin d'étudier les candidatures reçues,  
en JUIN et en DECEMBRE

Vous serez averti par mail de la décision du comité de sélection et des démarches à suivre pour intégrer notre collection au mois de Décembre et Mars

Les œuvres sélectionnées seront celles qui répondront le mieux aux intentions de l'artothèque.

La reproduction à usage de communication des œuvres prêtées est acquise à l'AAM pour la promotion des événements

## **DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature est à remplir ci-après.

Le formulaire de candidature est à nous adresser par mail à [artotheque@artothequeamontpellier.fr](mailto:artotheque@artothequeamontpellier.fr)

Nous vous répondrons par mail ou par téléphone rapidement.

Une adhésion à l'association vous sera demandée (25€/an).

**(Merci d'écrire lisiblement)**

**NOM :**  
**PRÉNOM :**  
**PSEUDONYME :**  
**N° siret :**

**SITE INTERNET (OBLIGATOIRE):**  
**FACEBOOK ET / OU INSTAGRAM**

## **COORDONNÉES**

**MAIL :**  
**TEL :**  
**Adresse :**

# **DÉMARCHE ARTISTIQUE**

**TEXTE** (court sur la démarche artistique, maximum 300 mots)